

Normes pour la formation privée





ESTHÉTIQUE En classe

N ^{bre} d' <u>heures</u>	N ^{bre} d	heures minimum	N ^{bre} d'élèves	N ^{bre} de formatrio	es ² minimum	Document remis	Document
<u>totales</u> ¹ minimum	Théorique	Pratique	maximum	Théorique	Pratique	par le centre de formation	remis par l'APESEQ
	En classe présentielle ou virtuelle avec la formatrice	En classe		En classe présentielle ou virtuelle avec la formatrice	En classe		
450 heures	225 heures	225 heures 1 poste de travail	1 élève	1 formatrice	1 formatrice		
550 heures	275 heures	275 heures 1 poste de travail par élève	2 à 3 élèves	1 formatrice	1 formatrice	Diplôme	Attestation ³
650 heures	275 heures	375 heures 1 poste de travail par élève	4 à 12 élèves 13 à 16 élèves	1 formatrice	1 formatrice 2 formatrices		

- 1. Le nombre d'heures totales doit être donné dans la même langue. Le nombre d'heures totales n'inclus pas le temps pour faire les examens.
- 2. Qualification de la formatrice : selon le tableau « Critères de qualification de la formatrice »
- 3. Conditionnel à la réception des documents demandés

Prérequis	
Aucun	

Manuels obligatoires du CEMEQ	Sujet de la compétence			
CEMEQ Compétence 1	Métier et formation			
CEMEQ Compétence 2	Prévention en santé et sécurité au travail en esthétique			
CEMEQ Compétence 3	Peau et annexes (Guide + répertoire des anomalies)			
CEMEQ Compétence 4	Interaction professionnelle			
CEMEQ Compétence 5	Consultation et examen de la peau			
CEMEQ Compétence 6	Manœuvres de modelage			
CEMEQ Compétence 7	Produits cosmétiques			
CEMEQ Compétence 8	Soins esthétiques de base			
CEMEQ Compétence 9	Maquillage de base			
CEMEQ Compétence 10	Soins esthétiques des mains et des ongles			
CEMEQ Compétence 11	Activités administratives			
CEMEQ Compétence 12	Vente et promotion			
CEMEQ Compétence 13	Maquillage élaboré			
CEMEQ Compétence 14	Épilation : cire, pâte de sucre ou autres			
CEMEQ Compétence 15	Soins esthétiques des pieds et des ongles			
CEMEQ Compétence 16	Soins spécifiques			
Nombre minimum de modèles (sur personne) à exécuter sous supervision : 30 modèles				



ÉPILATION À L'ÉLECTRICITÉ (ÉLECTROLYSE) En classe

N ^{bre} d' <u>heures</u>	N ^{bre} d	heures minimum	N ^{bre} d'élèves	N ^{bre} de formatrio	es ² minimum	Document remis	Document
<u>totales</u> ¹ minimum	Théorique	Pratique	maximum	Théorique	Pratique	par le centre de formation	remis par l'APESEQ
	En classe présentielle ou virtuelle avec la formatrice	En classe		En classe présentielle ou virtuelle avec la formatrice	En classe		
200 heures	75 heures	125 heures 1 poste de travail	1 élève	1 formatrice	1 formatrice		
250 heures	100 heures	150 heures 1 poste de travail par élève	2 à 4 élèves	1 formatrice	1 formatrice	Certificat	Attestation ³
300 heures	100 heures	200 heures 1 poste de travail par élève	5 à 6 élèves 7 à 10 élèves	1 formatrice	1 formatrice 2 formatrices		

- 1. Le nombre d'heures totales doit être donné dans la même langue. Le nombre d'heures totales n'inclus pas le temps pour faire les examens.
- 2. Qualification de la formatrice : selon le tableau « Critères de qualification de la formatrice »
- 3. Conditionnel à la réception des documents demandés

Prérequis	
Aucun	

Manuels obligatoires du CEMEQ	Sujet de la compétence			
CEMEQ Manuel Épilation	Chapitre 1 ; La peau			
·	Chapitre 2; Les principales anomalies et affections dermatologiques			
	Chapitre 3 ; L'appareil pilo-sébacé et les principales anomalies et affections pilaires			
	Chapitre 4; Les principaux facteurs influant sur la peau et les poils			
	Chapitre 5; La santé et la sécurité			
	Chapitre 6 ; Les applications technologiques à la source de l'épilation à l'électricité (excluant sous-chapitre lumière)			
	Chapitre 7; L'épilation à l'électricité			
	Chapitre 9; Le dossier client et la consultation			
	Chapitre 10; La séance			
	Chapitre 11 ; Les qualités et l'éthique professionnelles			
Nombre minimum de modèles (sur personne) à exécuter sous supervision : 30 modèles				



PHOTOÉPILATION En classe

N ^{bre} d' <u>heures</u>	N ^{bre} d	heures minimum	N ^{bre} d'élèves	N ^{bre} de formatric	es ² minimum	Document remis	Document
<u>totales</u> ¹ minimum	Théorique	Pratique	maximum	Théorique	Pratique	par le centre de formation	remis par l'APESEQ
	En classe présentielle ou virtuelle avec la formatrice	En classe		En classe présentielle ou virtuelle avec la formatrice	En classe		
45 heures	17 heures	28 heures 1 poste de travail	1 élève	1 formatrice	1 formatrice		
60 heures	17 heures	43 heures 1 poste de travail pour 3 élèves	2 à 12 élèves	1 formatrice	1 formatrice par groupe de 4	Certificat	Attestation ³

- 1. Le nombre d'heures totales doit être donné dans la même langue. Le nombre d'heures totales n'inclus pas le temps pour faire les examens.
- 2. Qualification de la formatrice : selon le tableau « Critères de qualification de la formatrice »
- 3. Conditionnel à la réception des documents demandés

Prérequis

Diplôme en esthétique (DEP)4

Ou

Certificat en épilation à l'électricité⁴

Οι

Infirmières auxiliaires, infirmières ayant réussi l'examen de préadmission (80%)

Ou

Cours préparatoire aux formations de technologies⁴ pour les infirmières auxiliaires et infirmières

4. Décerné par un centre de formation dont la formation est reconnue par l'APESEQ et avoir passer l'examen de préadmission de l'APESEQ (note de passage de 85%)

Manuels obligatoires du CEMEQ	Sujet de la compétence
CEMEQ Manuel Épilation	Chapitre 1; La peau
	Chapitre 2; Les principales anomalies et affections dermatologiques
	Chapitre 3 ; L'appareil pilo-sébacé et les principales anomalies et affections pilaires
	Chapitre 4; Les principaux facteurs influant sur la peau et les poils
	Chapitre 5; La santé et la sécurité
	Chapitre 6 ; Les applications technologiques à la source de l'épilation à l'électricité (excluant sous-chapitre lumière)
	Chapitre 8 ; La photoépilation
	Chapitre 9; Le dossier client et la consultation
	Chapitre 10 ; La séance
	Chapitre 11 ; Les qualités et l'éthique professionnelles

Nombre minimum de modèles (sur personne) à exécuter sous supervision : 3 à 4 modèles (sur toutes les régions du corps)

Les élèves doivent doivent faire leur apprentissage pratique sur les 2 technologies soit LASER et IPL



TECHNORAJEUNISSEMENT (programme 1) Lip, laser, radiofréquence En classe

N ^{bre} d' <u>heures</u>	N ^{bre} d	heures minimum	N ^{bre} d'élèves	N ^{bre} de formatrio	es ² minimum	Document remis	Document
<u>totales</u> ¹ minimum	Théorique	Pratique	maximum	Théorique	Pratique	par le centre de formation	remis par l'APESEQ
	En classe présentielle ou virtuelle avec la formatrice	En classe		En classe présentielle ou virtuelle avec la formatrice	En classe		
35 heures	12 heures	23 heures 1 poste de travail	1 élève	1 formatrice	1 formatrice		
45 heures	12 heures	33 heures 1 poste de travail par élève	2 à 3 élèves	1 formatrice	1 formatrice	Certificat	Attestation ³
51 heures	18 heures	33 heures 1 poste de travail pour 3 élèves	4 et plus	1 formatrice	1 formatrice par groupe de 3		

- 1. Le nombre d'heures totales doit être donné dans la même langue. Le nombre d'heures totales n'inclus pas le temps pour faire les examens.
- 2. Qualification de la formatrice : selon le tableau « Critères de qualification de la formatrice »
- 3. Conditionnel à la réception des documents demandés

Prérequis

Diplôme en esthétique (DEP) 4 <u>et</u> un certificat en photoépilation 4

4. Décerné par un centre de formation dont la formation est reconnue par l'APESEQ et avoir passer l'examen de préadmission de l'APESEQ (note de passage de 85%)

Manuels obligatoires du CEMEQ	Sujet de la compétence
CEMEQ Compétence 2 (révision)	Prévention en santé et sécurité au travail en esthétique (révision)
CEMEQ Compétence 2 (révision)	Désinfection et stérilisation (révision)
CEMEQ Compétence 3	Peau et annexes (guide + répertoire des anomalies)
CEMEQ Compétence 3	Les désordres de la peau et anomalies pigmentaires
·	L'équipement et le poste de travail
	L'introduction aux nouvelles technologies (phototechnologies et radiofréquence)
CEMEQ Compétence 5	Le dossier client et la consultation
	La thermocoagulation non-médicale (photocoagulation)
	Les différences entre les nouvelles technologies (limite entre l'esthétique et le médical)
	Le protocole du soin

Nombre minimum de modèles (sur personne) à exécuter sous supervision : 2 à 3 modèles

Les élèves doivent faire leur apprentissage pratique sur les 2 technologies soit LASER et IPL



TECHNORAJEUNISSEMENT (programme 2) Lip, laser, radiofréquence En classe

N ^{bre} d' <u>heures</u>	N ^{bre} d	'heures minimum	N ^{bre} d'élèves	N ^{bre} de formatric	es ² minimum	Document remis	Document
<u>totales</u> ¹ minimum	Théorique	Pratique	maximum	Théorique	Pratique	par le centre de formation	remis par l'APESEQ
	En classe présentielle ou virtuelle avec la formatrice	En classe		En classe présentielle ou virtuelle avec la formatrice	En classe		
60 heures	21 heures	39 heures 1 poste de travail	1 élève	1 formatrice	1 formatrice		
70 heures	21 heures	49 heures 1 poste de travail pour 3 élèves	2 à 9	1 formatrice	1 formatrice par groupe de 3	Certificat	Attestation ³

- 1. Le nombre d'heures totales doit être donné dans la même langue. Le nombre d'heures totales n'inclus pas le temps pour faire les examens.
- 2. Qualification de la formatrice : selon le tableau « Critères de qualification de la formatrice »
- 3. Conditionnel à la réception des documents demandés

Prérequis

Diplôme en esthétique (DEP)4

Ou

Cours préparatoire aux formations de technologies⁴ pour les infirmières auxiliaires et infirmières Ou

Réussir l'examen de Préadmission (80%) pour les infirmières auxiliaires ou les infirmières

Manuels obligatoires du CEMEQ	Sujet de la compétence
CEMEQ Compétence 2 (révision)	Prévention en santé et sécurité au travail en esthétique (révision)
CEMEQ Compétence 2 (révision)	Désinfection et stérilisation (révision)
CEMEQ Compétence 3	Peau et annexes (guide + répertoire des anomalies)
CEMEQ Compétence 3	Les désordres de la peau et anomalies pigmentaires
·	L'équipement et le poste de travail
	La technologie du photorajeunissement
	Les diverses longueurs d'ondes
	L'introduction aux nouvelles technologies (phototechnologies et radiofréquence)
CEMEQ Compétence 5	Le dossier client et la consultation
	La thermocoagulation non-médicale (photocoagulation)
	Les différences entre les nouvelles technologies
	Le protocole du soin
	Les aspects légaux de la pratique(limite entre l'esthétique et le médical)



PHOTORAJEUNISSEMENT (programme 1) Lip, laser En classe

N ^{bre} d' <u>heures</u>	N ^{bre} d	heures minimum	N ^{bre} d'élèves			Document remis	Document
<u>totales</u> ¹ minimum	Théorique	Pratique	maximum	Théorique	Pratique	par le centre de formation	remis par l'APESEQ
	En classe présentielle ou virtuelle avec la formatrice	En classe		En classe présentielle ou virtuelle avec la formatrice	En classe		
35 heures	12 heures	23 heures 1 poste de travail	1 élève	1 formatrice	1 formatrice		
45 heures	12 heures	33 heures 1 poste de travail par élève	2 à 3 élèves	1 formatrice	1 formatrice	Certificat	Attestation ³
51 heures	18 heures	33 heures 1 poste de travail pour 3 élèves	4 et plus	1 formatrice	1 formatrice par groupe de 3		

- 1. Le nombre d'heures totales doit être donné dans la même langue. Le nombre d'heures totales n'inclus pas le temps pour faire les examens.
- 2. Qualification de la formatrice : selon le tableau « Critères de qualification de la formatrice »
- 3. Conditionnel à la réception des documents demandés

Prérequis Diplôme en esthétique (DEP)⁴ et un certificat en photoépilation⁴

4. Décerné par un centre de formation dont la formation est reconnue par l'APESEQ et avoir passer l'examen de préadmission de l'APESEQ (note de passage de 85%)

Manuels obligatoires du CEMEQ	Sujet de la compétence
CEMEQ Compétence 2 (révision)	Prévention en santé et sécurité au travail en esthétique (révision)
CEMEQ Compétence 2 (révision)	Désinfection et stérilisation (révision)
CEMEQ Compétence 3	Peau et annexes (guide + répertoire des anomalies)
CEMEQ Compétence 3	Les désordres de la peau et anomalies pigmentaires
·	L'équipement et le poste de travail
	L'introduction aux nouvelles technologies (phototechnologies)
CEMEQ Compétence 5	Le dossier client et la consultation
	La photocoagulation non-médicale
	Les différences entre les nouvelles technologies (limite entre l'esthétique et le médical)
	Le protocole du soin

Nombre minimum de modèles (sur personne) à exécuter sous supervision : 2 à 3 modèles Les élèves doivent faire leur apprentissage pratique sur les 2 technologies soit LASER et IPL



PHOTORAJEUNISSEMENT (programme 2) Lip, laser En classe

N ^{bre} d' <u>heures</u>	N ^{bre} d'heures minimum		N ^{bre} d'élèves N ^{bre} de formatrices		es ² minimum	Document remis	Document
<u>totales</u> ¹ minimum	Théorique	Théorique Pratique maximum		Théorique	Pratique	par le centre de formation	remis par l'APESEQ
	En classe présentielle ou virtuelle avec la formatrice	En classe		En classe présentielle ou virtuelle avec la formatrice	En classe		
60 heures	21 heures	39 heures 1 poste de travail	1 élève	1 formatrice	1 formatrice		
70 heures	21 heures	49 heures 1 poste de travail pour 3 élèves	2 à 9	1 formatrice	1 formatrice par groupe de 3	Certificat	Attestation ³

- 1. Le nombre d'heures totales doit être donné dans la même langue. Le nombre d'heures totales n'inclus pas le temps pour faire les examens.
- 2. Qualification de la formatrice : selon le tableau « Critères de qualification de la formatrice »
- 3. Conditionnel à la réception des documents demandés

Prérequis

Diplôme en esthétique (DEP)4

Ou

Réussir l'examen de préadmission (80%)

Oυ

Cours préparatoire aux formations de technologies⁴ pour les infirmières auxiliaires et infirmières

4. Décerné par un centre de formation dont la formation est reconnue par l'APESEQ et avoir passer l'examen de préadmission de l'APESEQ (note de passage de 85%)

Manuels obligatoires du CEMEQ	Sujet de la compétence
CEMEQ Compétence 2 (révision)	Prévention en santé et sécurité au travail en esthétique (révision)
CEMEQ Compétence 2 (révision)	Désinfection et stérilisation (révision)
CEMEQ Compétence 3	Peau et annexes (guide + répertoire des anomalies)
CEMEQ Compétence 3	Les désordres de la peau et anomalies pigmentaires
·	L'équipement et le poste de travail
	La technologie du photorajeunissement
	Les diverses longueurs d'ondes
	L'introduction aux nouvelles technologies (phototechnologies)
CEMEQ Compétence 5	Le dossier client et la consultation
	La photocoagulation non-médicale
	Les différences entre les nouvelles technologies
	Le protocole du soin
	Les aspects légaux de la pratique(limite entre l'esthétique et le médical)

Nombre minimum de modèles (sur personne) à exécuter sous supervision : 2 à 3 modèles

Les élèves doivent faire leur apprentissage pratique sur les 2 technologies soit LASER et IPL



SOIN DU VISAGE En classe

totales ¹		N ^{bre} d'élèves maximum	N ^{bre} de formatric	es ² minimum	Document remis par le centre	Document remis par	
minimum	Théorique	Pratique		Théorique	Pratique	de formation	l'APESEQ
	En classe présentielle ou virtuelle avec la formatrice	En classe		En classe présentielle ou virtuelle avec la formatrice	En classe		
200 heures	100 heures	100 heures 1 poste de travail	1 à 6 élèves	1 formatrice	1 formatrice	Certificat	Attestation ³

- 1. Le nombre d'heures totales doit être donné dans la même langue. Le nombre d'heures totales n'inclus pas le temps pour faire les examens.
- 2. Qualification de la formatrice : selon le tableau « Critères de qualification de la formatrice »
- 3. Conditionnel à la réception des documents demandés

_	,				
Ρ	ré	re.	ด	ш	S

Certificat en épilation à l'électricité⁴

ou

Certificat en massothérapie (membre d'une association reconnue par les assureurs)⁴

4. Décerné par un centre de formation dont la formation est reconnue par l'APESEQ

Manuels obligatoires du CEMEQ	Sujet de la compétence	
CEMEQ Compétence 1	Métier et formation	
CEMEQ Compétence 2	Prévention en santé et sécurité au travail en esthétique	
CEMEQ Compétence 3	Peau et annexes (Guide + répertoire des anomalies)	
CEMEQ Compétence 4	Interaction professionnelle	
CEMEQ Compétence 5	Consultation et examen de la peau	
CEMEQ Compétence 6	Manœuvres de modelage	
CEMEQ Compétence 7	Produits cosmétiques	
CEMEQ Compétence 8	Soins esthétiques de base	
CEMEQ Compétence 12	Vente et promotion	
CEMEQ Compétence 16	Soins spécifiques	
Nombre minimum de modèles (sur personne) à exé	ecuter sous supervision : 15 modèles	



ÉPILATION À LA CIRE En classe

N ^{bre} d' <u>heures</u>	N ^{bre} d	'heures minimum	N ^{bre} d'élèves	N ^{bre} de formatric	es ² minimum		Document
<u>totales</u> ¹ minimum	Théorique	Pratique	maximum	Théorique	Pratique	par le centre de formation	remis par l'APESEQ
	En classe présentielle ou virtuelle avec la formatrice	En classe		En classe présentielle ou virtuelle avec la formatrice	En classe		
60 heures	6 heures	54 heures 1 poste de travail par élève	1 à 6 élèves	1 formatrice	1 formatrice	Diplôme	Attestation ³

- 1. Le nombre d'heures totales doit être donné dans la même langue. Le nombre d'heures totales n'inclus pas le temps pour faire les examens.
- 2. Qualification de la formatrice : selon le tableau « Critères de qualification de la formatrice »
- 3. Conditionnel à la réception des documents demandés

Prérequis	
Aucun	

Manuels obligatoires du CEMEQ	Sujet de la compétence				
CEMEQ Compétence 1	Métier et formation				
CEMEQ Compétence 2	Prévention en santé et sécurité au travail en esthétique				
CEMEQ Compétence 3	Peau et annexes (Guide + répertoire des anomalies)				
CEMEQ Compétence 4	Interaction professionnelle				
CEMEQ Compétence 5	Consultation et examen de la peau				
CEMEQ Compétence 14	Épilation : cire, pâte de sucre ou autres				
Nombre minimum de modèles (sur personne) à exécuter sous supervision : 3 à 4 modèles sur chaque région du corps					



MANUCURE En classe

N ^{bre} d' <u>heures</u> totales ¹	N ^{bre} d'heures minimum		N ^{bre} d'élèves maximum	N ^{bre} de formatrices² minimum		Document remis	Document remis par
minimum	Théorique	Pratique	maximam	Théorique	Pratique	de formation	l'APESEQ
	En classe présentielle ou virtuelle avec la formatrice	En classe		En classe présentielle ou virtuelle avec la formatrice	En classe		
21 heures	6 heures	15 heures 1 poste de travail par élève	1 à 6 élèves	1 formatrice	1 formatrice	Certificat	Attestation ³

- 1. Le nombre d'heures totales doit être donné dans la même langue. Le nombre d'heures totales n'inclus pas le temps pour faire les examens.
- 2. Qualification de la formatrice : selon le tableau « Critères de qualification de la formatrice »
- 3. Conditionnel à la réception des documents demandés

Prérequis	
Aucun	

Manuels obligatoires du CEMEQ Sujet de la compétence				
CEMEQ Compétence 1	Métier et formation			
CEMEQ Compétence 2	Prévention en santé et sécurité au travail en esthétique			
CEMEQ Compétence 3	Peau et annexes (Guide + répertoire des anomalies)			
CEMEQ Compétence 4	Interaction professionnelle			
CEMEQ Compétence 5	Consultation et examen de la peau			
CEMEQ Compétence 10				
Nombre minimum de modèles (sur personne) à exécuter sous supervision : 3 modèles				



SOINS ESTHÉTIQUES DES PIEDS En classe

N ^{bre} d' <u>heures</u> <u>totales</u> ¹ minimum	N ^{bre} d Théorique	l'heures minimum Pratique N ^{bre} d'élèves maximum		N ^{bre} de formatrices ² minimum Théorique Pratique		Document remis par le centre de formation	Document remis par l'APESEQ
	En classe présentielle ou virtuelle avec la formatrice	En classe		En classe présentielle ou virtuelle avec la formatrice	En classe		
35 heures	7 heures	28 heures 1 poste de travail par élève	1 à 6 élèves	1 formatrice	1 formatrice	Certificat	Attestation ³

- 1. Le nombre d'heures totales doit être donné dans la même langue. Le nombre d'heures totales n'inclus pas le temps pour faire les examens.
- 2. Qualification de la formatrice : selon le tableau « Critères de qualification de la formatrice »
- 3. Conditionnel à la réception des documents demandés

Prérequis	
Aucun	

Manuels obligatoires du CEMEQ Sujet de la compétence				
CEMEQ Compétence 1	Métier et formation			
CEMEQ Compétence 2	Prévention en santé et sécurité au travail en esthétique			
CEMEQ Compétence 3	Peau et annexes (Guide + répertoire des anomalies)			
CEMEQ Compétence 4	Interaction professionnelle			
CEMEQ Compétence 5	Consultation et examen de la peau			
CEMEQ Compétence 12	Vente et promotion			
CEMEQ Compétence 15	Soins esthétiques des pieds et des ongles			
Nombre minimum de modèles (sur personne) à exécuter sous supervision : 6 modèles				

^{*}Aucun outil tranchant ne doit être utilisé



MICRODERMABRASION

En classe

N ^{bre} d' <u>heures</u> totales ¹		heures minimum	N ^{bre} d'élèves maximum	N ^{bre} de formatric	es ² minimum	Document remis par le centre	Document remis par
minimum	Théorique	Pratique		Théorique	Pratique	de formation	l'APESEQ
	En classe présentielle ou virtuelle avec la formatrice	En classe		En classe présentielle ou virtuelle avec la formatrice	En classe		
7 heures	3 heures	4 heures 1 poste de travail pour 3 élèves	1 à 3 élèves	1 formatrice	1 formatrice	Certificat	Attestation ³

- 1. Le nombre d'heures totales doit être donné dans la même langue. Le nombre d'heures totales n'inclus pas le temps pour faire les examens.
- 2. Qualification de la formatrice : selon le tableau « Critères de qualification de la formatrice »
- 3. Conditionnel à la réception des documents demandés

Prérequis
Diplôme en esthétique (DEP) ⁴
Ou
Cours préparatoire aux formations de technologies ⁴ pour les membres actifs de l'OIIAQ ou l'OIIQ

Manuels obligatoires du CEMEQ	Sujet de la compétence			
CEMEQ Compétence 2 (révision)	Prévention en santé et sécurité au travail en esthétique (hygiène et sécurité, désinfection et stérilisation, l'équipement et le poste de travail)			
CEMEQ Compétence 3 (révision)	eau et annexes (Guide + répertoire des anomalies)			
CEMEQ Compétence 5	Consultation et examen de la peau			
	Les différents appareils et soins			
	L'application des techniques			
	Le protocole du soin			
	Les contre-indications			
	Les soins pré et post traitement			
Nombre minimum de modèles (sur personne) à exécuter sous supervision : 5 modèles				



PEELING CHIMIQUE

En classe

N ^{bre} d' <u>heures</u>	N ^{bre} d	heures minimum	N ^{bre} d'élèves	N ^{bre} de formatrices² minimum		Document remis	Document
<u>totales</u> ¹ minimum	Théorique	Pratique	maximum	Théorique	Pratique	par le centre de formation	remis par l'APESEQ
	En classe présentielle ou virtuelle avec la formatrice	En classe		En classe présentielle ou virtuelle avec la formatrice	En classe		
7 heures	3 heures	4 heures 1 poste de travail pour 3 élèves	1 à 3 élèves	1 formatrice	1 formatrice	Certificat	Attestation ³

- 1. Le nombre d'heures totales doit être donné dans la même langue. Le nombre d'heures totales n'inclus pas le temps pour faire les examens.
- 2. Qualification de la formatrice : selon le tableau « Critères de qualification de la formatrice »
- 3. Conditionnel à la réception des documents demandés

Prérequis
Diplôme en esthétique (DEP) ⁴
ou
Cours préparatoire aux formations de technologies ⁴ pour les membres actifs de l'OIIAQ ou l'OIIQ

Manuels obligatoires du CEMEQ	Sujet de la compétence				
CEMEQ Compétence 2 (révision)					
	Prévention en santé et sécurité au travail en esthétique (hygiène et sécurité, désinfection et stérilisation, l'équipement et le poste de travail)				
CEMEQ Compétence 3 (révision)	Peau et annexes (Guide + répertoire des anomalies)				
CEMEQ Compétence 5	Consultation et examen de la peau				
	Les différents types d'acide				
	L'application des produits				
	Le protocole du soin				
	Les contre-indications				
	Les soins pré et post traitement				



MÉSOTHÉRAPIE NON-MÉDICALE En classe

N ^{bre} d' <u>heures</u> <u>totales</u> ¹	N ^{bre} d Théorique	heures minimum	N ^{bre} d'élèves N ^{bre} de formatrices² minimum Document rer par le centre				Document remis par
minimum	Theorique	Flauque		Théorique	Pratique	de formation	l'APESEQ
	En classe présentielle ou virtuelle avec la formatrice	En classe		En classe présentielle ou virtuelle avec la formatrice	En classe		
15 heures	5 heures	10 heures 1 poste de travail par élève	1 à 4 élèves	1 formatrice	1 formatrice	Certificat	Attestation ³

- 1. Le nombre d'heures totales doit être donné dans la même langue. Le nombre d'heures totales n'inclus pas le temps pour faire les examens.
- 2. Qualification de la formatrice : selon le tableau « Critères de qualification de la formatrice »
- 3. Conditionnel à la réception des documents demandés

Prérequis
Diplôme en esthétique (DEP) ⁴
Ou
Cours préparatoire aux formations de technologies ⁴ pour les membres actifs de l'OIIAQ ou l'OIIQ

Manuels obligatoires du CEMEQ	Sujet de la compétence
CEMEQ Compétence 2 (révision)	
	Prévention en santé et sécurité au travail en esthétique (hygiène et sécurité, désinfection et stérilisation, l'équipement et le poste de travail)
CEMEQ Compétence 3 (révision)	Peau et annexes (Guide + répertoire des anomalies)
CEMEQ Compétence 5	Consultation et examen de la peau
·	Les différents types d'appareils
	Les mécanismes d'action et effets sur la peau selon la technique utilisée
	Les différents protocoles de traitement et combinaisons
	Les contre-indications
	Les soins pré et post traitement
Nombre minimum de modèles (sur personne) à exécute	r sous supervision : 2 visages – 1 corps1 cuir chevelu



THERMOCOAGULATION NON-MÉDICALE (électrocoagulation non-médicale) En classe

N ^{bre} d' <u>heures</u> totales ¹	N ^{bre} d' Théorique	N ^{bre} d'heures minimum Théorique Pratique		N ^{bre} de formatrices ² minimum		Document remis par le centre	Document remis par
minimum	Theorique	1 Tatique		Théorique	Pratique	de formation	l'APESEQ
	En classe présentielle ou virtuelle avec la formatrice	En classe		En classe présentielle ou virtuelle avec la formatrice	En classe		
7 heures	3 heures	4 heures	1 élève	1 formatrice	1 formatrice	Certificat	Attestation ³

- 1. Le nombre d'heures totales doit être donné dans la même langue. Le nombre d'heures totales n'inclus pas le temps pour faire les examens.
- 2. Qualification de la formatrice : selon le tableau « Critères de qualification de la formatrice »
- 3. Conditionnel à la réception des documents demandés

Prérequis
Diplôme en esthétique (DEP) ⁴
Ou
Certificat en épilation à l'électricité ⁴

4. Décerné par un centre de formation dont la formation est reconnue par l'APESEQ et avoir passer l'examen de préadmission de l'APESEQ (note de passage de 85%)

Manuels obligatoires du CEMEQ	Sujet de la compétence					
CEMEQ Compétence 2 (révision)	Prévention en santé et sécurité au travail en esthétique (hygiène et sécurité, désinfection et stérilisation,					
	l'équipement et le poste de travail)					
L'équipement et le poste de travail						
CEMEQ Compétence 5	Compétence 5 Notions de base : types de peau et conditions					
CEMEQ Compétence 5 La consultation et le dossier client (contre-indications – conseils post-traitement)						
	L'application des techniques aux différents soins					
	Le protocole du soin					
Nombre minimum de modèles (sur personne) à exécute	Nombre minimum de modèles (sur personne) à exécuter sous supervision : 10 modèles					

Formation réservée pour l'utilisation d'appareil à l'électricité



PHOTOCOAGULATION NON-MÉDICALE (thermocoagulation non-médicale) En classe

N ^{bre} d' <u>heures</u>	N ^{bre} C	N ^{bre} d'heures minimum		N ^{bre} de formatrio	es ² minimum	Document remis par le centre	Document
<u>totales</u> 1 minimum	Théorique	Pratique	maximum	Théorique	Pratique	de formation	remis par l'APESEQ
	En classe présentielle ou virtuelle avec la formatrice	En classe		En classe présentielle ou virtuelle avec la formatrice	En classe		
7 heures	3 heures	4 heures	1 élève	1 formatrice	1 formatrice	Certificat	Attestation ³

- 1. Le nombre d'heures totales doit être donné dans la même langue. Le nombre d'heures totales n'inclus pas le temps pour faire les examens.
- 2. Qualification de la formatrice : selon le tableau « Critères de qualification de la formatrice »
- 3. Conditionnel à la réception des documents demandés

Prérequis	
Diplôme en esthétique (DEP) ⁴	

4. Décerné par un centre de formation dont la formation est reconnue par l'APESEQ et avoir passer l'examen de préadmission de l'APESEQ (note de passage de 85%)

Manuels obligatoires du CEMEQ	Sujet de la compétence				
CEMEQ Compétence 2 (révision)	Prévention en santé et sécurité au travail en esthétique (hygiène et sécurité, désinfection et stérilisation)				
CEMEQ Compétence 2 (révision) L'équipement et le poste de travail					
CEMEQ Compétence 5 Notions de base : types de peau et conditions					
CEMEQ Compétence 5 La consultation et le dossier client (contre-indications – conseils post-traitement)					
Les différents soins					
	Le protocole du soin				
Nombre minimum de modèles (sur personne) à exécuter sous supervision : 10 modèles					

Formation réservée pour l'utilisation d'appareil en phototechnologie



POSE D'ONGLES (Résine et poudre, Gel UV, Acrylique)

Nombre d' <u>heures total</u> 1		N ^{bre} d'heures minimum			N ^{bre} d'élèves	N ^{bre} de formatrices ² minimum		Document remis	Document remis par
minimum	Théo	rique	Prat	maximum	Théorique	Pratique	par le centre de formation	l'APESEQ	
	En classe	En ligne	En présentiel avec la formatrice	À la maison					
	15 heures	20 heures	21 heures	14 heures	1 à 4 élèves				
70 heures (Par technique)	Classe virtuelle ou présentielle avec la formatrice	Étude à la maison (vidéos)	1 poste de travail par élève	Sur main de pratique		1 formatrice	1 formatrice	Certificat	Attestation ³

^{1.} Le nombre d'heures totales doit être donné dans la même langue

^{3.} Conditionnel à la réception des documents demandés

Prérequis	
Aucun	

Manuels obligatoires du CEMEQ	Sujet de la compétence					
CEMEQ Compétence 1	Métier et formation					
CEMEQ Compétence 2 Prévention en santé et sécurité au travail en esthétique						
CEMEQ Compétence 4	Interaction professionnelle					
CEMEQ Compétence 10	Soins esthétiques des mains et des ongles					
Manuel sur la technique						
Nombre minimum de modèles (sur personne) à exécuter sous supervision : 5 modèles (incluant l'examen)						

^{*} Les examens théorique et pratique doivent obligatoirement être fait en présentiel

Important : Les produits utilisés doivent être déclarés et conforme aux exigences de Santé Canada

^{2.} Qualification de la formatrice : selon le tableau « Critères de qualification de la formatrice »



MAQUILLAGE PERMANENT (programme 1) En classe

N ^{bre} d' <u>heures</u> <u>totales</u> ¹ minimum	N ^{bre} d' Théorique	heures minimum Pratique	N ^{bre} d'élèves maximum	N ^{bre} de formatrices ² minimum Théorique Pratique		Document remis par le centre de formation	Document remis par l'APESEQ
	En classe présentielle ou virtuelle avec la formatrice	En classe		En classe présentielle ou virtuelle avec la formatrice	En classe		
48 heures	20 heures	28 heures 1 poste de travail par élève	1 à 2 élèves	1 formatrice	1 formatrice	Certificat	Attestation ³

- 1. Le nombre d'heures totales doit être donné dans la même langue. Le nombre d'heures totales n'inclus pas le temps pour faire les examens.
- 2. Qualification de la formatrice : selon le tableau « Critères de qualification de la formatrice »
- 3. Conditionnel à la réception des documents demandés

Prérequis
Diplôme en esthétique (DEP) ⁴
Ou
Certificat en épilation à l'électricité ⁴

4. Décerné par un centre de formation dont la formation est reconnue par l'APESEQ et avoir passer l'examen de préadmission de l'APESEQ (note de passage de 85%)

Manuels obligatoires du CEMEQ	Sujet de la compétence				
CEMEQ Compétence 2 (révision)	Prévention en santé et sécurité au travail, désinfection et stérilisation (révision)				
CEMEQ Compétence 2	L'équipement et le poste de travail				
CEMEQ Compétence 3	Peau et annexes – Les systèmes circulatoires et nerveux (révision)				
CEMEQ Compétence 5	Consultation et examen de la peau (dossier-client – conseils post-traitement)	Consultation et examen de la peau (dossier-client – conseils post-traitement)			
•	Le cercle chromatique et la colorimétrie				
	La morphologie				
	L'initiation au dermographe – insertion de l'aiguille, pratique sur marotte				
	Les différentes positions de travail				
	Les différentes techniques applicable aux sourcils, aux yeux et aux lèvres				
	L'étude et le mélange des pigments de couleurs				
	Le protocole du soin				

IMPORTANT: Les anesthésiques topiques doivent avoir un DIN (numéro d'identification d'un médicament)



MAQUILLAGE PERMANENT (programme 2) En classe

N ^{bre} d' <u>heures</u> <u>totales</u> ¹ minimum	N ^{bre} d'heures minimum Théorique Pratique		N ^{bre} d'élèves maximum	N ^{bre} de formatrices ² minimum Théorique Pratique		Document remis par le centre de formation	Document remis par l'APESEQ
	En classe présentielle ou virtuelle avec la formatrice	En classe		En classe présentielle ou virtuelle avec la formatrice	En classe		
56 heures	28 heures	28 heures 1 poste de travail par élève	1 à 2 élèves	1 formatrice	1 formatrice	Certificat	Attestation ³

- 1. Le nombre d'heures totales doit être donné dans la même langue. Le nombre d'heures totales n'inclus pas le temps pour faire les examens.
- 2. Qualification de la formatrice : selon le tableau « Critères de qualification de la formatrice »
- 3. Conditionnel à la réception des documents demandés

Prérequis	
Aucun	

évention en santé et sécurité au travail, désinfection et stérilisation
Wertion on Sante of Securite an travail, desirilection of Stermsation
quipement et le poste de travail
au et annexes – Les systèmes circulatoires et nerveux
thique professionnelle
nsultation et examen de la peau (dossier-client -conseils post-traitement)
cercle chromatique et la colorimétrie
morphologie
nitiation au dermographe – insertion de l'aiguille, pratique sur marotte
s différentes positions de travail
s différentes techniques applicable aux sourcils, aux yeux et aux lèvres
tude et le mélange des pigments de couleurs
protocole du soin
t

Nombre minimum de modèles (sur personne) à exécuter sous supervision : 2 modèles sourcils – 2 yeux – 2 lèvres

IMPORTANT: Les anesthésiques topiques doivent avoir un DIN (numéro d'identification d'un médicament)



MICROBLADING DES SOURCILS En classe

N ^{bre} d' <u>heures</u> totales ¹			N ^{bre} d'élèves maximum	N ^{bre} de formatric	es ² minimum	Document remis par le centre	Document remis par
minimum	Théorique	Pratique		Théorique	Pratique	de formation	l'APESEQ
	En classe présentielle ou virtuelle avec la formatrice	En classe		En classe présentielle ou virtuelle avec la formatrice	En classe		
36 heures	12 heures	24 heures 1 poste de travail par élève	1 à 2 élèves	1 formatrice	1 formatrice	Certificat	Attestation ³

- 1. Le nombre d'heures totales doit être donné dans la même langue. Le nombre d'heures totales n'inclus pas le temps pour faire les examens.
- 2. Qualification de la formatrice : selon le tableau « Critères de qualification de la formatrice »
- 3. Conditionnel à la réception des documents demandés

Prérequis	
Aucun	

Manuels obligatoires du CEMEQ	Sujet de la compétence				
CEMEQ Compétence 2	Prévention en santé et sécurité au travail, désinfection et stérilisation				
CEMEQ Compétence 2	L'équipement et le poste de travail				
CEMEQ Compétence 3	Peau et annexes (Guide + répertoire des anomalies) – Les systèmes circulatoires et nerveux				
CEMEQ Compétence 4	L'éthique professionnelle				
CEMEQ Compétence 5	Consultation et examen de la peau (dossier-client – conseils post-traitement)				
	Le cercle chromatique et la colorimétrie				
	La morphologie				
	L'initiation au stylet – insertion de l'aiguille et sa profondeur, pratique sur marotte				
	Les différentes positions de travail				
	Les différentes techniques applicable aux sourcils				
	L'étude et le mélange des pigments de couleurs				
	Le protocole du soin				
Nombre minimum de modèles (sur personne) à exécuter sous supervision : 3 modèles					

IMPORTANT: Les anesthésiques topiques doivent avoir un DIN (numéro d'identification d'un médicament)



MICROPIGMENTATION CAPILLAIRE En classe

N ^{bre} d' <u>heures</u> <u>totales</u> ¹ minimum	N ^{bre} d'heures minimum Théorique Pratique		N ^{bre} d'élèves maximum	N ^{bre} de formatric Théorique	N ^{bre} de formatrices ² minimum Théorique Pratique		Document remis par l'APESEQ
	En classe présentielle ou virtuelle avec la formatrice	En classe		En classe présentielle ou virtuelle avec la formatrice	En classe		
45 heures	10 heures	35 heures 1 poste de travail par élève	1 à 3 élèves	1 formatrice	1 formatrice	Certificat	Attestation ³

- 1. Le nombre d'heures totales doit être donné dans la même langue. Le nombre d'heures totales n'inclus pas le temps pour faire les examens.
- 2. Qualification de la formatrice : selon le tableau « Critères de qualification de la formatrice »
- 3. Conditionnel à la réception des documents demandés

Prérequis	
Aucun	

Manuels obligatoires du CEMEQ	Sujet de la compétence				
CEMEQ Compétence 2	Prévention en santé et sécurité au travail - désinfection et stérilisation				
CEMEQ Compétence 2	L'équipement et le poste de travail				
CEMEQ Compétence 3	Peau et annexes (Guide + répertoire des anomalies) Les systèmes circulatoires et nerveux - l'appareil pilo-sébacé				
CEMEQ Compétence 4	L'éthique professionnelle				
•	Les différents types et cause de l'alopécie				
CEMEQ Compétence 5	Consultation et examen de la peau (dossier-client -conseils post-traitement)				
	Le cercle chromatique et la colorimétrie				
	La morphologie				
	L'initiation au dermographe – insertion de l'aiguille, pratique sur marotte				
	Les différentes positions de travail				
	L'étude et le mélange des pigments de couleurs				
Le protocole du soin					
Nombre minimum de modèles (sur personne) à exécuter sous supervision : 3 modèles					

IMPORTANT : Les anesthésiques topiques doivent avoir un DIN (numéro d'identification d'un médicament)



EXTENSION DES CILS CLASSIQUE En classe

Nombre d' <u>heures</u>		N ^{bre} d'heu	res minimum		N ^{bre} N ^{bre} de formatrices² d'élèves minimum		Document remis	Document remis par I'APESEQ	
<u>total</u> 1 minimum	Théo	rique	Pratio	ļue	maximum	Théorique	Pratique		
	En classe	En ligne	En présentiel avec la formatrice	Pratique à la maison					
	5 heures		11 heures		1 à 4 élèves	1 formatrice	1 formatrice		
16 heures	classe présentielle avec la formatrice		1 heure sur marotte 10 heures sur 3 modèles (incluant examen)					Certificat	Attestation ³

- 1. Le nombre d'heures totales doit être donné dans la même langue
- 2. Qualification de la formatrice : selon le tableau « Critères de qualification de la formatrice »
- 3. Conditionnel à la réception des documents demandés

Prérequis	
Aucun	

Manuel obligatoire
Manuel Extension des cils classique APESEQ

^{*} Les examens théorique et pratique doivent obligatoirement être fait en présentiel



EXTENSION DES CILS CLASSIQUE Hybride

Nombre d' <u>heures</u>	N ^{bre} d'heures minimum				N ^{bre} N ^{bre} de formatrices ² d'élèves minimum		Document remis	Document remis par	
<u>total</u> 1 minimum	Théo	rique	Pratique		maximum	Théorique Pratique		par le centre de formation	l'APESEQ
	En classe 3 heures	En ligne 2 heures	En présentiel avec la formatrice	Pratique à la maison 3 heures	1 à 4 élèves				
16 heures	classe virtuelle avec la formatrice	Étude à la maison	1 heure sur marotte 7 heures sur 3 modèles (incluant examen)	Pratique sur marotte (photos avant, pendant et après)	1 a 4 eleves	1 formatrice	1 formatrice	Certificat	Attestation ³

- 1. Le nombre d'heures totales doit être donné dans la même langue
- 2. Qualification de la formatrice : selon le tableau « Critères de qualification de la formatrice »
- 3. Conditionnel à la réception des documents demandés

Prérequis Aucun

Manuel obligatoire

Manuel Extension des cils classique APESEQ

* Les examens théorique et pratique doivent obligatoirement être fait en présentiel



EXTENSION DES CILS VOLUME En classe

Nombre d' <u>heures</u>	N ^{bre} d'heures minimum			N ^{bre} N ^{bre} de formatrices ² d'élèves minimum		Document remis	Document remis par		
<u>total</u> 1 minimum	Théo	rique	Pratiq	Pratique		Théorique Pratique		par le centre de formation	l'APESEQ
	En classe	En ligne	En classe	Pratique à la maison					
	5 heures		11 heures		1 à 4 élèves	1 formatrice	1 formatrice		
16 heures	classe présentielle avec la formatrice		3 modèles (incluant l'examen) en classe présentielle avec la formatrice					Certificat	Attestation ³

- 1. Le nombre d'heures totales doit être donné dans la même langue
- 2. Qualification de la formatrice : selon le tableau « Critères de qualification de la formatrice »
- 3. Conditionnel à la réception des documents demandés

Prérequis

Minimum de 3 mois d'expérience en extension des cils CLASSIQUE

Εt

Présenter un porte-folio de 10 poses CLASSIQUE incluant une photo avant, pendant la pose et à la fin de la pose.

Εt

Réussir l'examen « extension des cils classique» de l'APESEQ (note de passage de 85%)

Manuel obligatoire

Manuel Extension des cils volume APESEQ

^{*} Les examens théorique et pratique doivent obligatoirement être fait en présentiel



EXTENSION DES CILS VOLUME Hybride

Nombre d' <u>heures</u>	N ^{bre} d'heures minimum			N ^{bre} d'élèves				Document remis par	
total ¹ minimum	Théo	rique	Pratio	lue	maximum	Théorique	Pratique	par le centre de formation	l'APESEQ
	En classe	En ligne	En classe avec la formatrice	Pratique à la maison					
		5 heures	8 heures	3 heures	1 à 4 élèves	1 formatrice	1 formatrice		
16 heures		Étude à la maison	2 heures en virtuelle 3 heures sur un modèle 3 heures sur 1	Pratique sur marotte (photos avant, pendant et après)				Certificat	Attestation ³
			modèle en présentiel pour l'examen						

- 1. Le nombre d'heures totales doit être donné dans la même langue
- 2. Qualification de la formatrice : selon le tableau « Critères de qualification de la formatrice »
- 3. Conditionnel à la réception des documents demandés

Prérequis

Minimum de 3 mois d'expérience en extension des cils CLASSIQUE

Εt

Présenter un porte-folio de 10 poses CLASSIQUE incluant une photo avant, pendant la pose et à la fin de la pose.

Εt

Réussir l'examen «extension des cils classique» de l'APESEQ (note de passage de 85%)

Manuel obligatoire

Manuel Extension des cils volume APESEQ

^{*} Les examens théorique et pratique doivent obligatoirement être fait en présentiel



REHAUSSEMENT DES CILS En classe

Nombre d' <u>heures</u>	N ^{bre} d'heures minimum				N ^{bre} N ^{bre} de formatrices ² d'élèves minimum		Document remis	Document remis par	
<u>total</u> ¹ minimum	Théo	rique	Pratio	lue	maximum	Théorique	Pratique	par le centre de formation	l'APESEQ
	En classe	En ligne	En classe présentielle avec la formatrice	Pratique à la maison					
	2 heures		4 heure		1 à 4 élèves	1 formatrice	1 formatrice		_
6 heures	classe présentielle avec la formatrice		2 modèles (incluant l'examen)					Certificat	Attestation ³

- 1. Le nombre d'heures totales doit être donné dans la même langue
- 2. Qualification de la formatrice : selon le tableau « Critères de qualification de la formatrice » (en annexe)
- 3. Conditionnel à la réception des documents demandés

Prérequis	
Aucun	

Manuel obligatoire
Manuel Rehaussement des cils APESEQ

* Les examens théorique et pratique doivent obligatoirement être fait en présentiel



REHAUSSEMENT DES CILS Hybride

Nombre d' <u>heures</u>	N ^{bre} d'heures minimum			N ^{bre} N ^{bre} de formatrices ² d'élèves minimum		Document remis	Document remis par	
total ¹ minimum	Théorique		Pratique	maximum	Théorique	Pratique	par le centre de formation	l'APESEQ
	En classe	En ligne	En classe présentielle avec la formatrice					
		2 heures	4 heures	1 à 4 élèves	1 formatrice	1 formatrice		
6 heures		Étude à la maison	Démonstration sur 1 modèle 2 modèles (incluant l'examen)				Certificat	Attestation ³

^{1.} Le nombre d'heures totales doit être donné dans la même langue

- 2. Qualification de la formatrice : selon le tableau « Critères de qualification de la formatrice » (en annexe)
- 3. Conditionnel à la réception des documents demandés

Prérequis	
Aucun	

Manuel obligatoire
Manuel Rehaussement des cils APESEQ

* Les examens théorique et pratique doivent obligatoirement être fait en présentiel



COURS PRÉPARATOIRE AUX FORMATIONS DE TECHNOLOGIES En classe

Nombre d' <u>heures</u>		N ^{bre} d'heu	res minimum	N ^{bre} N ^{bre} de formatrices ² minimum			Document remis	Document remis par	
total ¹ minimum	Théo	rique	Pratiq	ue	maximum	Théorique Pratique		par le centre de formation	l'APESEQ
	En classe	En ligne	En classe	Pratique à la maison					
	100 heures		100 heures		1 à 6 élèves	1 formatrice	1 formatrice		
200 heures	en classe présentielle avec la formatrice		en classe présentielle avec la formatrice 1 poste de travail par élève					Certificat	Attestation ³

- 1. Le nombre d'heures totales doit être donné dans la même langue
- 2. Qualification de la formatrice : selon le tableau « Critères de qualification pour une accréditation de formation »
- 3. Conditionnel à la réception des documents demandés

Prérequis

Infirmiers/ infirmières auxiliaires, infirmiers/infirmières, infirmiers cliniciens/infirmières cliniciennes membres actifs de l'OIIAQ ou l'OIIQ

Manuels obligatoires du CEMEQ	Sujet de la compétence					
CEMEQ Compétence 2	Prévention en santé et sécurité au travail					
CEMEQ Compétence 3	Peau et annexes (Guide + répertoire des anomalies)					
CEMEQ Compétence 5	Consultation et examen de la peau					
CEMEQ Compétence 6	Manœuvres de modelage					
CEMEQ Compétence 7	Produits cosmétiques					
CEMEQ Compétence 8	Soins esthétiques de base					
CEMEQ Compétence 11	Activités administratives					
CEMEQ Compétence 12	Vente et promotion					
CEMEQ Compétence 14	Épilation : cire, pâte de sucre ou autres (théorie seulement)					
CEMEQ Compétence 16	Soins spécifiques					
Un minimum de 15 modèles (en soin du visage) doit être exécuté sous supervision						

^{*} Les examens théorique et pratique doivent obligatoirement être fait en présentiel



CRITÈRES DE QUALIFICATION OBLIGATOIRE

Critères de qualification pour le centre de formation

- Détenir un espace dédié uniquement à la formation dans un édifice commercial
- Détenir une entité distincte pour le centre de formation (un nom pour le centre de formation inscrit sur le même enregistrement que votre salon à la section «autres noms utilisés au Québec».
- Démontrer que son ou ses programmes de formation répondent aux normes établies par l'APESEQ (remplir les annexes C et D du formulaire de demande d'accréditation pour *chacune* des formations à faire accréditer.
- Utiliser les manuels de formation du CEMEQ pour les formations en esthétique (cours complet ou à la carte) ainsi qu'en épilation à l'électricité, photoépilation et extension des cils classique.
 Prendre note qu'aucune photocopie n'est permise, ceux-ci doivent être commandés pour chaque étudiante directement au CEMEQ et/ou à l'APESEQ.
- Pour ouvrir un centre de formation, vous devez posséder 5 ans d'expérience dans la compétence que vous désirez offrir.
- Pour ouvrir un centre de formation en Extension des cils et/ou rehaussement des cils, vous devez suivre la formation de formatrice dans *l'un des 3 (trois*) centres accrédités par l'APESEQ.
- S'assurer que tous ses formateurs soient accrédités et membres de l'APESEQ (remplir annexe E du formulaire de demande d'accréditation)
- S'assurer de faire accréditer *toutes les formations* offertes par votre centre de formation

Documents demandés

- Le ou les manuel(s) de formation complet(s) pour les formations autres qu'esthétique (cours complets ou à la carte), épilation à l'électricité, photoépilation, extension des cils Classique.
- Une copie du Registre des entreprises du Québec (où l'on voit le nom de votre centre de formation ainsi que la mention formation en 1ère ou 2e activité)

Critères de qualification pour les formateurs

- Posséder 3 années d'expériences ou 5000 heures dans la compétence enseignée.
- Réussir l'examen théorique pour chacune des compétences enseignées (note de passage 85%)
- Avoir suivi la formation «Programme fondamental du contrôle des infections» https://infectioncontroleducation.com/
- Pour l'extension des cils classique et volume ainsi que rehaussement des cils, vous devez réussir les examens théoriques et pratiques (note de passage 85%).
- Détenir un diplôme et/ou certificat reconnu par l'APESEQ.

Documents demandés

- Fournir un curriculum vitae ou un résumé des expériences de travail et formations reçues
- Fournir une copie du diplôme ou des certificats de formation
- Fournir certains renseignements sur les formateurs en remplissant l'annexe B et l'annexe E du formulaire de demande d'accréditation
- Fournir le certificat de la formation « Programme fondamental du contrôle des infections »